



AGE DU 17MARS 2019

LA RÉNOVATION DE LA CHAPELLE DE LA RUE MADAME




**TA PAROLE EST UNE LAMPE À MES PIEDS,
UNE LUMIÈRE SUR MON SENTIER**

Ps. 119, v. 105





Sommaire

- La chapelle de la rue Madame
 - Le projet de rénovation : historique
 - Le projet de rénovation : quelle organisation ?
 - Le projet de rénovation : quel contenu ?
 - Le projet de rénovation : quel calendrier ?
 - Le projet de rénovation : quel budget ?
 - Délibération proposée
- 



La chapelle de la rue Madame


un patrimoine architectural à préserver, un lieu de rayonnement dans Paris

- Construite sur les plans de l'architecte Valcourt, la chapelle a été inaugurée le 11 avril 1857.
- Style néo-gothique, mais architecture typiquement réformée de part sa simplicité, la présence d'une tribune et de grandes ouvertures.
- Décoration de style second empire (bois peints, stucs), intéressante au plan patrimonial.
- Une jauge de 300 personnes, tribune incluse.
- Lieu de nombreuses activités dans le quartier : 83 concerts donnés en 2018, conférences et débats, activités sociales (AA, CIMADE, etc.).
- Appartient à l'association culturelle qui en assure l'intégralité de l'entretien et de la maintenance (à la différence du Temple de Pentemont).

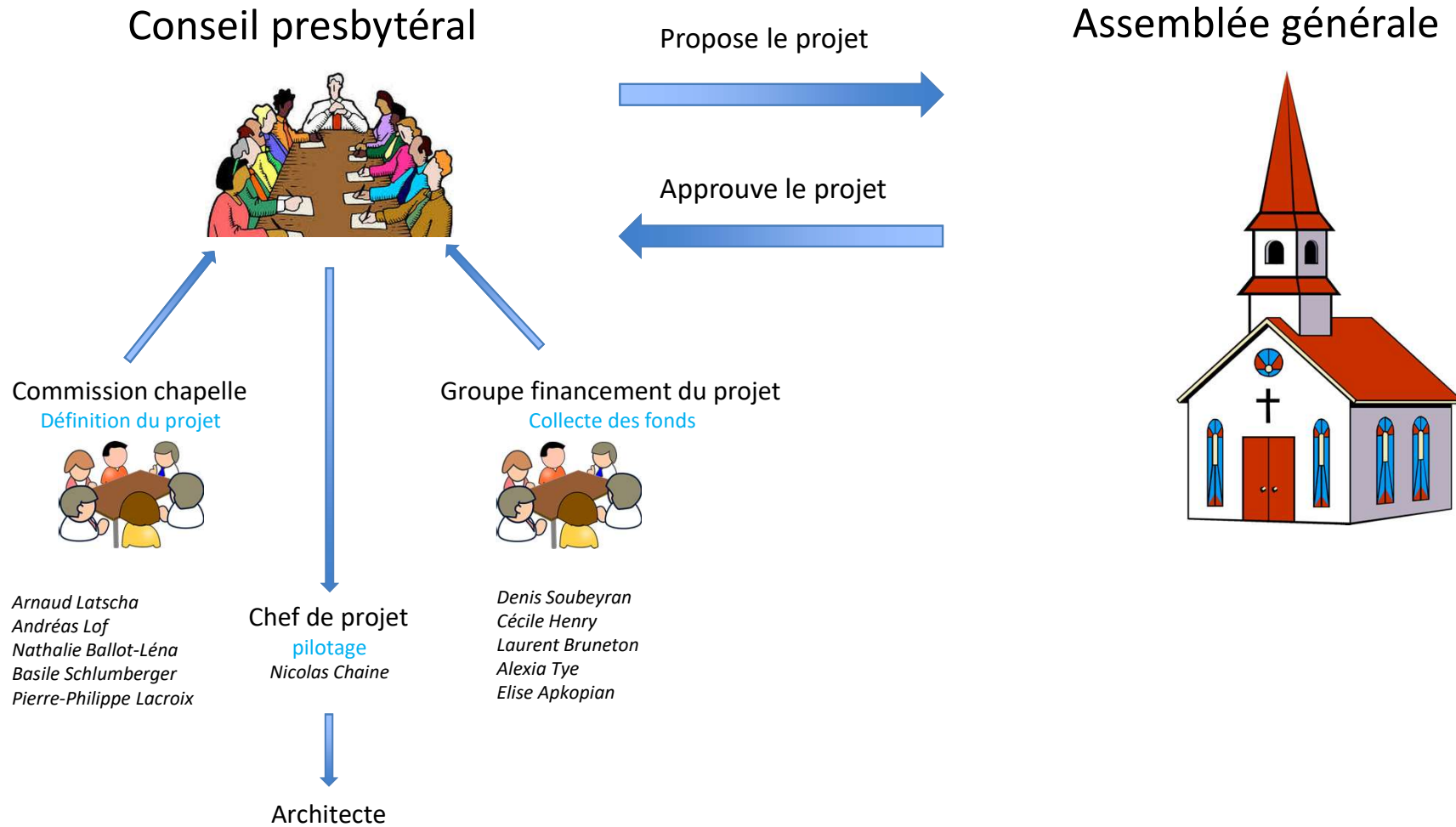




Le projet de rénovation : historique

- Les derniers gros travaux structurants datent de 1988. Ils ont concerné notamment les circulations dans l'immeuble (escaliers, issues de secours) car nous étions sous la menace d'une fermeture administrative. Ils ont aussi concerné, dans une moindre mesure, la chapelle (peintures, moquette, électricité).
 - Un premier projet de rénovation de la chapelle avait été conçu en 2015. Il visait à transformer l'espace existant (changement de l'axe, mur de verdure...). Ce projet a été abandonné faute de consensus suffisant.
 - 30 ans après les derniers travaux, la nécessité de réparer et rénover devenant évidente, le CP a estimé nécessaire de présenter un nouveau projet, différent du précédent.
 - Le projet vise désormais non à transformer, mais à préserver l'existant. Il a été conçu avec une architecte spécialiste de la conservation du patrimoine.
- 

Le projet de rénovation : quelle organisation ?





Le projet de rénovation : quel contenu ?

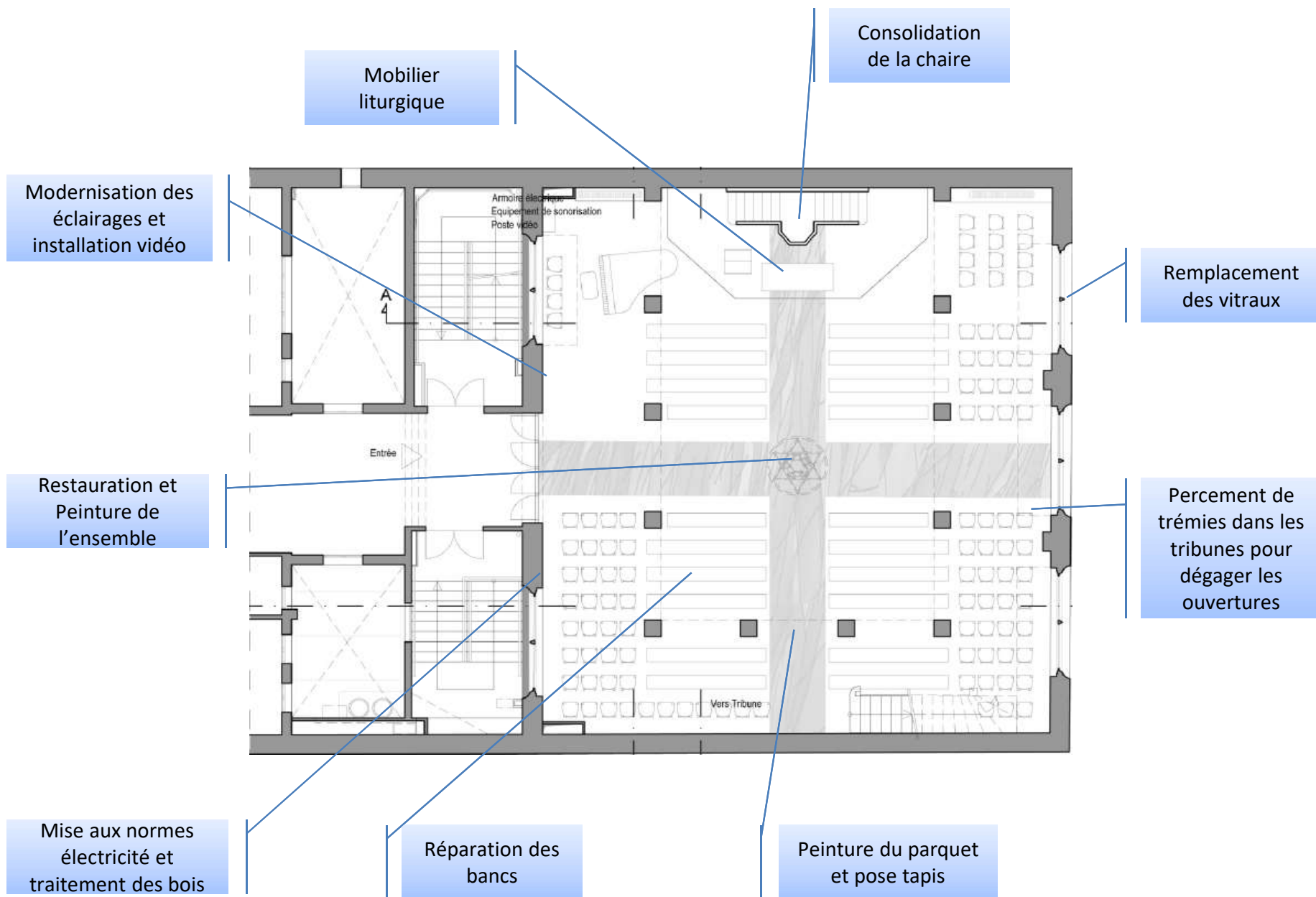
Il comporte trois dimensions :

- Rénover et sécuriser : certaines parties ont vieilli, en particulier les vitraux qui sont d'origine – mais aussi la peinture, le sol, les bancs, la chaire...
- Moderniser : entrer dans le 21^{ème} siècle en améliorant l'éclairage et la sonorisation, en se donnant les moyens de filmer en vidéo.
- Embellir : profiter des travaux pour colorer les vitraux ; répondre à la soif de spiritualité et de beauté est une des dimensions de notre projet d'Eglise.





Le projet de rénovation : quel contenu ?



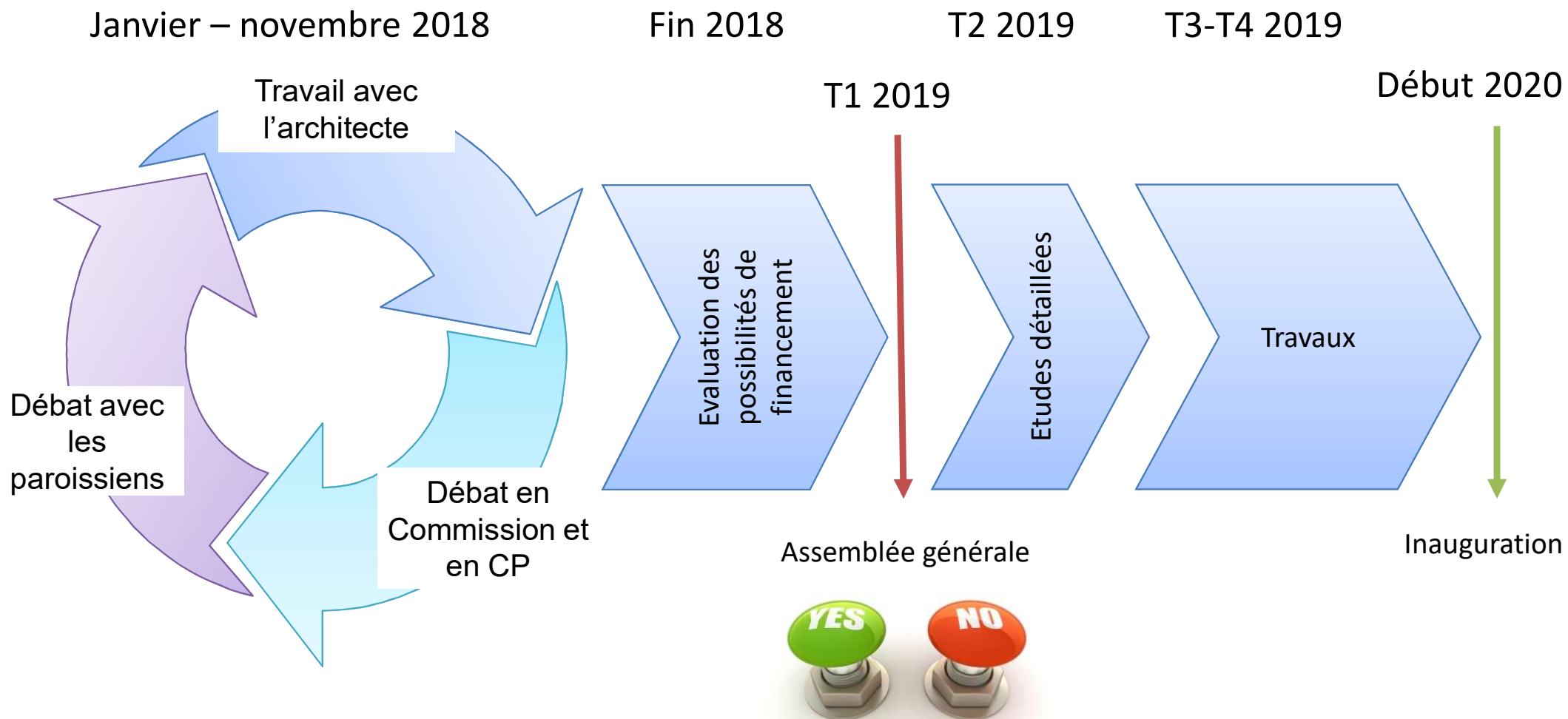


La prise en compte des retours des paroissiens

Observation recueillie	Prise en compte par le CP
Peut-on se permettre un tel projet alors que d'autres paroisses ont des besoins plus urgents ?	Il est temps de rénover notre chapelle. Notre paroisse est et restera solidaire en versant une des « cibles » les plus importantes de France bien que son équilibre de fonctionnement soit tendu.
On pourrait faire des économies en ne prévoyant des vitraux que du côté droit.	Cette option a été considérée, mais la dimension « embellissement » du projet souffrirait de l'assymétrie. Si la campagne de financement prend du retard, un décalage reste possible.
Pourquoi ne pas réparer ou remplacer les vitraux à l'identique, ce qui serait moins cher et plus conforme à l'esthétique protestante réformée ?	Réparer les vitraux serait insuffisant vu leur âge. Ils doivent être remplacés, ce qui coûte cher de toute façon. Avec des vitraux colorés nouveaux, le CP propose un geste d'embellissement dans l'esprit du projet de vie approuvé par la paroisse.
Le mobilier liturgique (croix, autel) en fer forgé inclus dans le projet ne correspond pas aux besoins.	Aucune décision n'a encore été prise à ce stade du projet. Pour le choix du mobilier liturgique (croix, table de communion, lutrin) et de la disposition des bancs autour d'un tapis en forme de croix, un processus de concertation complémentaire associant les paroissiens qui le souhaiteront est proposé.
Ne pourrait-on pas remplacer les rambardes des chevêtres en fer forgé par des protections plus discrètes et moins chères (verre) ?	Cette option a été considérée, mais des rambardes en verre trempé seraient plus chères et plus lourdes.



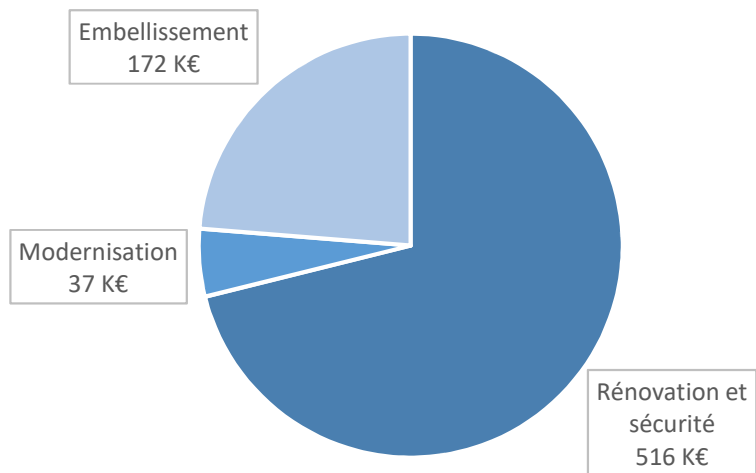
Le projet de rénovation : quel calendrier ?



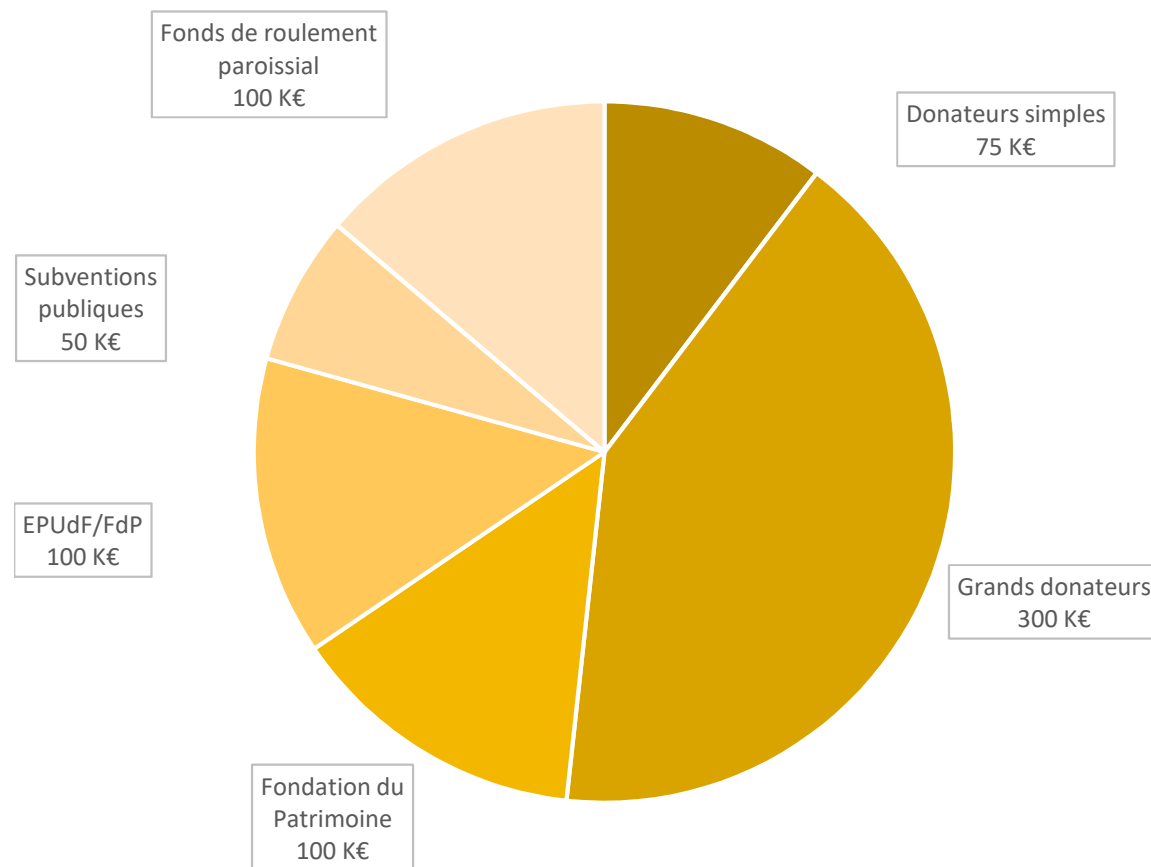


Le projet de rénovation : quel budget ?

Un coût estimé de 725 K€



Un financement dépendant de dons



Détail des coûts estimés

Décomposition des estimations de travaux - montants TTC

en €

	Rénovation et sécurité	Modernisation	Embellissement	Total
Installations de chantier	28 800	-	-	28 800
Menuiserie/charpente	79 080	-	-	79 080
Metallerie/serrurerie	9 600	-	22 200	31 800
Maçonnerie/étanchéité	12 000	-	-	12 000
Plomberie	2 400	-	-	2 400
Staff/plâtrerie	12 600	-	-	12 600
Menuiserie ornementale	17 040	-	2 400	19 440
Peinture	44 400	-	20 400	64 800
Décor peint	24 000	-	-	24 000
Electricité	26 400	-	-	26 400
Sonorisation	4 320	-	-	4 320
Eclairage yc console	25 200	24 000	-	49 200
Vidéo	-	5 400	-	5 400
Vitraux	120 000	-	65 760	185 760
Mobilier yc tapis	-	-	24 600	24 600
Maîtrise d'œuvre (10 %)	40 584	2 940	13 536	57 060
Etudes, assurances, etc. (5%)	22 321	1 617	7 445	31 383
Aléas (10%)	46 875	3 396	15 634	65 904
Total	515 620	37 353	171 975	724 947

71%

5%

24%

100%

Commentaires

4%	Coût fixe imputé totalement sur rénovation
11%	La création de chevêtres (33 000) est considérée comme liée à la rénovation
4%	Remplacement garde corps et panneaux bois = embellissement
2%	
0%	
2%	
3%	Bancs tribunes et nef = renovation - Modifs bancs tribune = embellissement
9%	Peinture parquet nef et tribune = embellissement
3%	
4%	
1%	
7%	Partie éclairages spéciaux = modernisation (calcul forfaitaire)
1%	
26%	Partie vitraux = rénovation (calcul forfaitaire)
3%	Nouvelle table, croix, lutrin, tapis nef = embellissement
8%	Répartition au prorata
4%	Répartition au prorata
9%	Répartition au prorata
100%	



Détail du plan de financement

(en K€)	Objectif	En caisse	Annoncé ou probable	Possible	Commentaire
Fonds de roulement de la paroisse	100	100	-	-	Permis par les efforts faits pour reconstituer la trésorerie
Grands donateurs (> 10 K€)	300	115	100	85	Encaissé : 65 K€ en 2018, 50 K€ en 2019
Donateurs ordinaires	75	6	59	10	Estimation basée sur un doublement des promesses de dons collectées en 2016
Fondation du Patrimoine	100	-	50	50	
EPUDF, FDP, autre lié à l'Eglise	100	-	70	30	31,7 K€ déjà encaissés à la FDP
Subventions publiques	50	-	-	50	Hypothèse Ville de Paris
Total	725	221	279	225	

La campagne de financement

T4 2018

AGE 17/03/2019

T2 2019

Evaluation des possibilités de financement

Campagne de levée de fonds



« Pré-Campagne » - Evaluation

- ✓ Premier sondage des Grands Donateurs de la Paroisse (> 10K€)
=> réponses encourageantes (115K € en caisse à date; 100K€ annoncés)
- ✓ Premières prises de contact avec :
 - la Fondation du Patrimoine => ouvert
 - La Fondation du protestantisme => ouvert
 - La Fondation pour l'aide au Protestantisme réformé => réceptifs
 - La Fondation du crédit Agricole => non

Paroissiens (objectif : 375K€)

- ✓ Envoi de plaquette d'appel aux dons (email - courrier - téléphone - site internet - page Facebook – relai par les chefs de groupes d'activité) – voir projet de plaquette ci-après
- ✓ Désignation d'Ambassadeurs du projet pour relayer la campagne auprès des paroissiens
- ✓ Faciliter les possibilités de don : don en ligne directement sur le site de la paroisse, possibilité de passer par la F. du Protestantisme pour les donateurs assujettis à l'IFI
- ✓ Information régulière des paroissiens sur l'avancée de la campagne et du projet :
 - Newsletter : avancement du projet, avancement de la levée de fonds, témoignages vidéo des chefs de projet et des Ambassadeurs
 - Annonces aux cultes

Subventions hors paroisse (objectif : 250K€)

- ✓ **Fondation du Patrimoine** : Dossier de candidature en cours
Objectif = collecter au moins 70 K€ de dons via cette fondation pour générer un abondement conséquent de leur part. *Déduction IFI*
 - ✓ **FdP-FAP-EPUdF** : demande formelle post AGE.
 - ✓ **Ville de Paris / Mairie du 6^{ème} / Région IdF** : demande de RDV post AGE
 - ✓ **Eglises accueillies dans la Chapelle** : sollicitation post AGE
 - ✓ **Fondation du Crédit Agricole** : nouvelle tentative sous l'angle patrimonial
- Approche :**
- ✓ Accent mis sur l'aspect patrimonial du projet pour la Fondation du Patrimoine et les activités sociales du bâtiment pour les organismes publics => Plaquette de présentation externe dédiée et plus « laïque » en cours de préparation.
 - ✓ **Comité de soutien** composé des personnalités publiques de la Paroisse : court témoignage et mot de soutien dans la plaquette « externe ».



Et si le financement prend du retard ?

- ▶ Le CP ne lancera pas des travaux que la paroisse ne serait pas en mesure de financer
- ▶ Le risque porte aujourd'hui sur 225 K€ de financement qui sont considérés comme « possibles » plutôt que « probables »
- ▶ Des tranches pourront être différées si le financement apparaît insuffisant au moment de la prise de commande :
 - Restauration de meubles : 74 K€
 - Peinture : 78 K€
 - 1 vitrail et 1 chevêtre : 50 K€



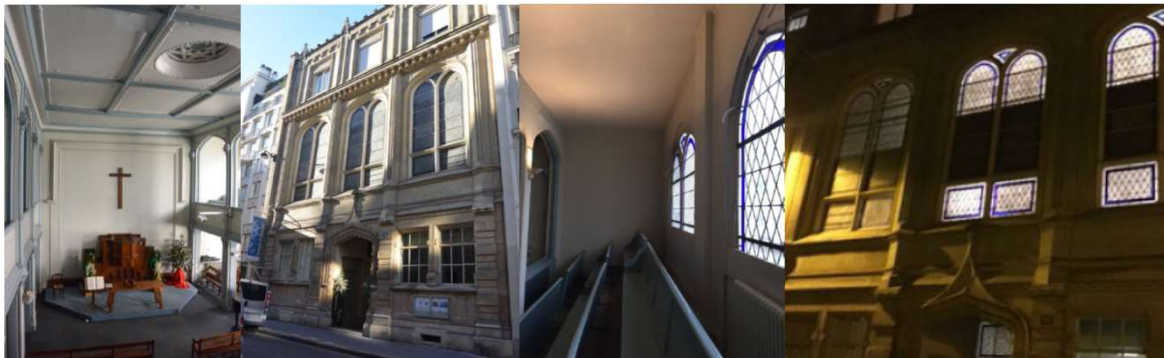
Projet de vitraux



UN LIEU DE VIE, TEMOIN DE PLUS DE 160 ANS D'HISTOIRE

« Nous avons rencontré près du Luxembourg un terrain convenable, au centre de la population qui fréquente notre culte, et nous songeons à l'acquérir, même avant d'avoir réuni la somme suffisante, car nous comptons sur les promesses du Seigneur et aussi sur l'appui de nos amis chrétiens, parmi lesquels nous sommes heureux de vous compter. [...] Suivant les règles ordinaires de la prudence, le moment n'est pas favorable pour entreprendre une pareille œuvre. Mais nous savons aussi que le Seigneur, pour arriver à ses fins mystérieuses, a des voies qui ne sont pas les nôtres [...] ».

Extrait de la lettre circulaire adressée en 1855 pour demander des fonds pour la construction de la chapelle de la rue Madame



« Avec humains l'imprudence ici semble aller jusqu'à la témérité; mais nous sentons puissamment que le Seigneur a béni notre œuvre naissante, et nous ne doutons pas un instant que celui qui a planté et arrosé ne donne aussi l'accroissement.

« Les fléaux de la guerre, du choléra, de la disette; dont il a plu au Seigneur de nous visiter, pesent lourdement, nous le savons, sur toutes les classes de la société; les dépenses augmentent chaque jour.

« Suivant les règles ordinaires de la prudence; le moment n'est pas favorable; pour entreprendre une pareille œuvre. Mais nous savons aussi que le Seigneur pour arriver à ses fins mystérieuses a des voies qui ne sont pas les nôtres, les sévères avertissements qu'il nous envoie sont des appels plus éloquents que tous ceux que nous pourrions vous adresser. Quand le mal est déchaîné sur le monde, quel cœur chrétien ne se sentirait pressé de mettre le remède à la portée de tous? Le Seigneur qui veut que tous les hommes soient sauvés nous impose aussi à tous le devoir d'y contribuer suivant nos moyens et de ce devoir, il sait nous faire sentir la joie. Nous venons donc cher en toute simplicité de cœur solliciter votre appui, vos dons et vos prières, et nous osons vous demander d'intéresser aussi vos amis à cette œuvre. Nous remercions avec une égale reconnaissance l'offrande de votre et la pite de la œuvre, au nom de ce Sauveur qui nous a dit: « quiconque aura donné à boire seulement un verre d'eau froide à un de ces petits-là » parce qu'il est mon disciple, je vous dis en vérité qu'il ne perdra pas sa récompense.

Daignez agréer

l'expression de nos sentiments bien fraternelles en Jésus Christ.

R. S. F. Heilbrun,

A. Pullet, Ministre du S^t Evangile.

L. Keller, Chef d'Institution.



Projet de délibération

- « L'assemblée générale extraordinaire de l'Eglise protestante unie de Pentemont-Luxembourg se prononce en faveur du projet de rénovation de la chapelle de la rue Madame présenté par le Conseil presbytéral, dans la limite d'un budget prévisionnel de 725 000 euros. »
- 